

# COMMUNE DE VALLEIRY

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### 10 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de conseillers municipaux votants : 24  
Date de convocation du Conseil Municipal : 04/04/2025

**PRÉSENTS** : M. Alban MAGNIN, Maire, Mme Hélène ANSELME, M. David EXCOFFIER, Mme Virginie LACAS, M. François FAVRE, Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Amar AYEB, Adjoint, Mme Renée RICHARD, Mme Giovanna VANDONI, MM. Alain CHAMOT, Emmanuel SOGNO, Sébastien BURETTE, Frédéric BARANSKI, Mmes Alexandra DALLIERE, Elisabeth DEAL, M. Jean-Yves LE VEN, Mme Marie-Noëlle BOURQUIN, MM. Henri VIDAL, Pascal GRIBOUVAL, Jean FEIREISEN Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS** : M. Clément VILLEMAGNE à Mme Elisabeth DEAL  
M. Pierre HACQUIN à M. MAGNIN Alban  
Mme Corinne DURAND à M. David EXCOFFIER  
Mme Isabelle MERCIER à Mme Hélène ANSELME

**ABSENTS** : M. Michel PIERREL  
Mme Elodie POIRIER  
Mme Anna FRANCHI

Mme Hélène ANSELME est élue secrétaire de séance.

#### **DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.) — Budget principal : affectation du résultat**

**VU** le compte Financier Unique et notamment le résultat excédentaire de la section de fonctionnement pour un montant de 1 228 762,13 € et le résultat excédentaire de la section d'investissement pour un montant de 2 002 573,79 €.

**VU** l'instruction comptable applicable aux collectivités locales et à leurs établissements publics de coopération intercommunale,

Madame Virginie LACAS, Maire adjoint déléguée aux Finances, rapporteur, propose au Conseil Municipal de décider d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

- Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : **1 228 762,13 €**
- Compte 001 – Solde d'exécution positif : **2 002 573,79 €**

DCM20250410-04

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 11/04/2025

S<sup>2</sup>LOW

ID : 074-217402882-20250410-DCM20250410\_04-DE

## DECISION

Après exposé et en avoir délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

**DÉCIDE** d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

- Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : **1 228 762.13 €**
- Compte 001 – Solde d'exécution positif : **2 002 573,79 €**

Fait et délibéré les jours, mois et  
an que dessus et a signé au registre le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Alban MAGNIN



DCM20250410-04